

Le culte chrétien

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **3 (1870)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais il reconnaissait hautement la suffisance de la communion sous une seule espèce et il la soutenait bibliquement en rappelant le repas sacré d'Emmaüs. Le retranchement de la coupe ne lui semblait ni un de ces abus d'autorité qui méritent d'être punis par le schisme, ni un de ces avantages qu'une église a le droit de sauvegarder par le sacrifice de la paix.

Il croyait que l'extrême-onction pourrait être conservée comme sacrement. Ce que nous avons vu de ses opinions sur le sacerdoce nous fait comprendre qu'il n'ait pas eu de sérieux scrupule à maintenir au même titre l'ordination. Son projet d'union présente sur ce point quelques passages plus ou moins accentués dans le sens catholique.

Pour conserver au mariage le caractère de sacrement, il lui avait fallu passablement élargir ce dernier terme, car ses idées sur la législation matrimoniale étaient fortement empreintes de laïcisme. Il se tirait de la difficulté en établissant la nécessité de la bénédiction nuptiale, quitte à professer des principes fort peu catholiques sur certains points, particulièrement sur le divorce. C'était, du reste, dans un esprit très sérieusement chrétien qu'il critiquait la sévérité peu intelligente de l'église. L'impossibilité où un époux outragé se trouvait de contracter un second mariage lui semblait à la fois une violation directe des préceptes de Jésus-Christ et un scandale dont les conséquences avaient tristement rejailli sur l'état des mœurs dans les nations catholiques. Enfin, se prévalant à la fois des analogies fournies par l'Ancien Testament et du silence relatif de l'Évangile, il croyait que les missionnaires devaient être libres d'user d'une certaine condescendance en annonçant le christianisme à des peuples chez lesquels la polygamie n'était pas près de disparaître.

V. Le culte chrétien.

Si Leibniz se rapprochait du catholicisme dans les questions dogmatiques relatives aux sacrements, il se rapprochait du puritanisme dès qu'il s'agissait de considérer, d'une manière générale et pratique, le sujet du culte. Il reprochait au romanisme d'avoir oublié que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité et

qu'il ne donne point sa gloire à un autre. Son irénisme, loin de l'entretenir dans l'illusion sur le danger des superstitions papistes, le conduisait à les juger sévèrement, car elles avaient compromis les vrais intérêts de l'église, donné raison au schisme, et elles laissaient subsister un grand obstacle à une réconciliation confessionnelle.

Plus il respectait dans la messe une forme spéciale du sacrement de la cène, plus il condamnait les abus occasionnés par l'adoration de l'hostie. Il s'exprimait en vrai protestant quand des théologiens catholiques posaient des formules stupides comme cette définition enseignée à des séminaristes au XV^e siècle : « Un prêtre est un homme de sexe masculin qui a reçu l'ordination et qui est chargé de confectionner le corps et le sang de Christ. » Sa doctrine sur la présence réelle ne l'empêchait pas de rappeler que la messe est une représentation de l'immolation de Christ, qu'elle n'en est pas la reproduction, qu'il faut bien s'expliquer lorsqu'on l'appelle un sacrifice expiatoire. Si, dans son projet d'académie, il parlait de faire assister des protestants à la messe, c'était dans la supposition qu'on leur offrirait des garanties et que le culte serait célébré dans leur langue maternelle.

Il sentait que le catholicisme devait faire ici beaucoup de concessions. S'il n'allait pas jusqu'à demander l'abolition radicale des messes privées, fort mal vues des luthériens, il entendait qu'elles ne fussent maintenues que facultativement et à titre d'usage toléré sous un régime de conciliation.

C'est dans le même esprit qu'il conservait la messe pour les morts. Cette pratique n'était pas contraire à ses idées eschatologiques ; il tenait toutefois à ce qu'elle ne devint pas une occasion d'abus.

Il s'exprimait très sévèrement sur les processions théophoriques et doutait qu'on pût permettre la conservation de cet usage postérieur à l'époque carlovingienne. *Vera religio offuciis turpari non debet.*

L'invocation des saints n'ayant été ni recommandée ni défendue dans l'Écriture, Leibniz s'élevait également contre la superstition romaine qui en abuse et contre l'intolérance puritaine qui

la regarde comme une véritable idolâtrie. Les saints règnent avec Christ; donc il n'est ni déraisonnable ni impie de croire qu'ils peuvent nous prêter leur appui. Mais il faut se garder de voir une médiation dans cette assistance que nous pouvons attendre de ces anciens compagnons de service élevés dans la gloire céleste. L'église devrait protester hautement contre cette confusion superstitieuse; elle est inexcusable lorsqu'elle l'encourage et l'exploite. Quand elle tomberait dans l'extrême contraire, elle ne courrait, après tout, aucun danger.

Celui qui a dit aux âmes travaillées: « Venez à moi, » leur donne tout ce qu'elles se flattent de trouver dans la compassion des saints, aussi bien que les grâces plus étendues dont les saints ne peuvent être les dispensateurs.

Leibniz était encore plus sévère quant au culte des images. Admettant qu'on pouvait les conserver comme moyen de réveiller de pieux souvenirs, il ne voulait pas que l'on se prosternât devant elles dans une attitude d'adoration, le scandale restant évident, quelque plausibles que fussent les explications admises en théorie. Il attribuait à ce scandale l'antipathie persévérante des musulmans pour le christianisme et leurs triomphes sur l'église grecque; il aimait à rappeler l'énergique protestation du concile de Francfort.

Sa modération l'aurait conduit à s'exprimer avec beaucoup de ménagements sur les hommages d'hyperdulie réservés à la mère du Sauveur, si le nom de Marie n'eût été, depuis le moyen-âge, le mot d'ordre d'un obscurantisme persécuteur, et si les jésuites n'eussent poussé la vénération jusqu'à l'idolâtrie. C'était l'époque où venait de se former la congrégation du sacré cœur de Marie. Ces honneurs étendus à l'humble personnage du charpentier Joseph, dont l'antiquité chrétienne avait toujours respecté l'obscurité, révoltaient le spiritualisme et la science de Leibniz. Il protestait contre les abus dont ils étaient l'occasion, s'appuyant sur l'exemple de St. Epiphane, qui « n'adorant pas les anges adorait encore moins la fille d'Anne, » et sur les malédictions dénoncées dans l'Ancien Testament à ceux qui mettent leur confiance en l'homme. Convaincu que « beaucoup de gens » quoi qu'ils en disent, aiment la vierge plus

que Dieu, il insistait pour que les catholiques voulussent bien s'en tenir, sinon à la Parole de Dieu, dont ils ne reconnaissaient pas la suffisance, du moins à la tradition de l'antiquité chrétienne.

Il ne repoussait pas le dogme de la virginité perpétuelle de Marie, admettant qu'il pouvait avoir un fondement historique; il ne niait pas l'immaculée conception, hypothèse compatible avec ses idées sur la création, mais il trouvait exorbitant qu'on érigeât en article de foi ce qui n'était nullement prouvé, et que le pape autorisât une fête en l'honneur d'une idée religieuse sur laquelle il n'osait pas formuler une opinion définitive.

En désirant la rentrée des protestants dans l'église, Leibniz ne cachait point que l'un de ses motifs était puisé dans l'espérance qu'il concevait au sujet de l'influence réformatrice qui leur était réservée relativement à ces abus. Il souhaitait que l'on s'arrêtât dans la voie des innovations superstitieuses; il ne doutait pas de cet heureux résultat si le catholicisme, renonçant à être exclusivement italien, reconnaissait enfin l'existence de grandes églises nationales et surtout d'une église allemande.

VI. Eschatologie.

Nos lecteurs se rappelleront que Leibniz, rompant simultanément en visière au scepticisme et à l'orthodoxie, attribuait au dogme de l'immortalité une espèce d'évidence. Il voyait dans la mort le passage naturel à une nouvelle existence, et n'admettait pas la séparation absolue de l'âme et du corps. Il existe, pensait-il, un germe indestructible du corps (*flos substantiæ*), qui, par sa subtilité et son excellence, échappe à toute action dissolvante. Ce germe doit se développer et devenir le corps glorieux. Par là Leibniz rentrait dans la doctrine biblique de la résurrection et s'écartait de l'interprétation matérialiste qui en avait été donnée par la théologie catholique et par quelques protestants.

La doctrine du purgatoire, pensait-il, ne doit pas être un obstacle à l'union des églises. Il faut seulement que l'église